.

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

Commune

La Roque-en-Provence

Alpes-Maritimes

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL

Séance du vendredi 28 mai 2021

L'an deux mille vingt, le28/05/21 à 18h30 heures,

Nombre de conseillers

-	En exercice	6
-	Présents	5
-	Votants	5
-	Absents	1
-	Exclus	0

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur ARGENTI Alexis, maire en exercice.

Etaient présents : ARGENTI Alexis - BALDINI Murielle - CORSO Scylia - GUILLEMETTE Thierry - BARRIERE Joël - MIRONNEAU Nathalie absente non excusée -

Madame BALDINI Murielle a été nommée secrétaire.

Date de convocation : 25/05/21 Date d'affichage : 25/05/21

Objet: Subvention DETR - D_2021_05_05

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal les devis concernant la voirie Communale subventionnable auprès de la DETR-

-Devis n° 1 - SCOFFIER FRERES - Concernant la confection d'un dispositif de sécurité route de L'Iscle

-Montant total des travaux HT : 5 375.00 €uros

Le Conseil Municipal à voter à L'UNANIMITE

- -Devis n° 2 POMPES FUNEBRES MURAIRE Concernant réfection Monument aux Morts
- -Montant total des travaux HT : 3 511.50 €uros

Le Conseil Municipal à voter à L'UNANIMITE

AR PREFECTURE

006-210601076-20210528-D_2021_05_05-DE Regu le 31/05/2021 -Devis n°3 - NOVAIN MINAGE - Concernant la pose d'une clôture grillagée sur longrine béton de 27ml à la chapelle Sainte Pétronille.

-Montant total des travaux HT : 8 500.00 €uros

Le Conseil Municipal à voter à L'UNANIMITE

Le montant total des travaux HT est de : 17 386.50 €uros

Part DETR 80 % : 13 909.20 €uros

Part Communale 20 % : 3 477.30 €uros

Le Conseil Municipal à voté à L'UNANIMITE les différents devis concernant la demande à la DETR Fait et délibéré les jour, mois et an que-dessus.

Acte rendu exécutoire dès son envoi en Préfecture

LE MAIRE A.ARGENTI

